

En l'Etat de l'Inventaire

Ce jour d'hui 1. Mars 1811.

C. Fra

Nous soussignés G. Gaillon Bibliothécaire, G. Ant. Guattari
Commissaires nommés par M. l'Intendant des biens de la Couronne,
celui du Trésor Impérial, & le préfet de Rome pour procéder au
recensement des Inventaires du musée du Vatican, & par suite à la
reconnaissance, vérification, & énumération de tous les objets y existans
au moment où la remise de ce musée est faite à la Couronne
conformément au décret Impérial du 25. février dernier, nous avons
procédé à cette opération, & avons décrit les objets dans l'ordre
qui suit, & portant sur chacun d'eux le numéro enoncé au
présent inventaire.

Cloture de l'Inventaire.

fait & clos au musée du Vatican en présence de M. D'Este
Conservateur qui révoque que les objets ci-dessus décrits sont
bien ceux composant le musée, qu'il n'y existent tous, & déclare
qu'il n'y en existe pas d'autres, & demeure dès ce moment
chargé de leur conservation sous sa responsabilité spéciale.

Fait en triple Expédition une pour l'Intendant
Général de la maison de l'Empereur, la seconde pour l'Intendant
des biens de la Couronne à Rome, & la troisième pour M. le Conservateur
du musée.

f. à Rome le _____

Notes sur la lettre précédente

Les Transcriptions jointes à la lettre de M. l'Intendant et la Couronne et que la Commission doit suivre, sont incomplètes. il y manque

1.° la Description de la longue Galerie appelée Musée hiéroglyphique qui a été visitée et signée par la Commission, Mais qui étoit restée dans les mains de M. Tott qui ne l'a remis à M. l'Intendant que depuis peu de jours. cette partie du Musée contient, outre la suite de l'Inscription murales dans les murs et quelques fragments et tableaux, 1081 morceaux d'écriture

2.° M. l'Intendant, par sa lettre demande qu'on ajoute à l'Inventaire général, la Description de ce qui se trouve dans le magasin du Musée. ce travail supplémentaire reste à faire par la Commission

Dans l'ordre de l'Inventaire général, le premier objet doit précéder le travail de transcription et le second doit suivre et faire la clôture du dit Inventaire général